

Lancement de l'action collective « Performance Logistique » : Un nouveau défi pour l'ARIATT et ses adhérents !

Dans le cadre de la troisième tranche du Plan d'Actions de Progrès (PAP) de l'agroalimentaire comtois, piloté par l'ARIATT, les PME régionales ont retenu comme action collective prioritaire la « Performance logistique ». Cette nouvelle action débutera en septembre 2010 pour se clôturer le 31 août 2011.

La logistique, ou « Supply Chain », est devenue un élément de différenciation concurrentielle de plus en plus discuté dans le cadre des négociations commerciales. Dans un contexte de production et de livraison à flux tendus, de surcroît en agroalimentaire où la notion de durée de vie limitée du produit est importante, il est impératif de maîtriser les contraintes logistiques afin d'être capable de respecter les engagements. Les entreprises se retrouvent ainsi obligées de livrer plus souvent, plus rapidement, et en moins grande quantité les plateformes de distribution. Avec des moyens de production de plus en plus performants et flexibles, l'organisation amont et aval devient la clé de la réussite dans la course contre la montre pour livrer le client. Chacun des maillons de la chaîne logistique se doit d'être optimisé. La logistique apparaît donc comme un axe essentiel d'amélioration de la compétitivité des entreprises comtoises.

Ainsi, pour accompagner ses adhérents, l'ARIATT lance une nouvelle action collective « Performance Logistique », dans le cadre de la troisième tranche du Plan d'Actions de Progrès (PAP) de l'agroalimentaire comtois qui est soutenue par le Conseil Régional de Franche-Comté, les départements du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône. Les principaux objectifs de cette action sont les suivants :

- Permettre de répondre à l'ensemble des besoins émis par les clients
- Favoriser le développement de nouveaux marchés : être capable de livrer plus loin
- S'adapter aux exigences du marché en termes de réactivité et de délai
- Piloter les outils de production (prévoir, anticiper)
- Rationaliser les organisations (sécurisation des process logistiques) et maîtriser les coûts
- Fédérer les industriels comtois autour de cette problématique commune

Pour ce faire, il sera proposé aux entreprises un diagnostic structuré, qui permettra d'identifier leurs forces et faiblesses respectives, puis l'élaboration d'un plan d'actions ayant pour objectif de résoudre les points bloquants ou de lever des contraintes.

Comme en est l'usage, cette action collective bénéficiera en premier lieu à 5 entreprises qui se porteront volontaires auprès de l'ARIATT avant le 31 août 2010, puis dans un deuxième temps à l'ensemble des adhérents de l'ARIATT à l'issue de la restitution de cette action collective qui s'achèvera le 31 août 2011.

Cette nouvelle action collective de l'ARIATT s'inscrit en toute logique dans son action générale au profit de l'agroalimentaire régional. Elle s'annonce donc des plus cruciales, aussi bien pour les 5 entreprises qui seront retenues dans l'action collective que pour l'ensemble des autres adhérents qui pourront pleinement profiter de l'expérience acquise. Le maintien de la compétitivité, la rentabilité durable, l'adaptation permanente aux exigences du marché et la satisfaction du client dans un esprit général de respect humain et environnemental sont autant d'enjeux prioritaires pour l'avenir de l'agroalimentaire comtois...

> Parallèlement au lancement de cette action collective, l'ARIATT organisera la toute première réunion de son « Club Logistique » le mardi 18 mai 2010 de 14h00 à 17h00 à la Maison des Microtechniques de Besançon (TEMIS Innovation). Elle sera animée par Thierry Martin, Directeur Industriel de Paysange (Fromagerie Milleret à Charcenne, Haute-Saône) et permettra une réflexion sur la possibilité d'une mutualisation de moyens (plateforme commune...).

📞 **Contact ARIATT** : Valérie Demange - Directrice – 03 81 25 04 00 – ariatt@ariatt.fr
📞 **Service Presse ARIATT** : Nicolas Bouveret – Nansen Développement – 06 83 40 02 29 – nicolas@nansen.fr